

ASSEMBLEE GENERALE  
ASSOCIATION FRANCAISE DES MAGISTRATS DE LA JEUNESSE ET DE LA  
FAMILLE  
11 SEPTEMBRE 2021

Pouvoirs:

Laurent Gebler pour Martine Bernard, Marie Pierre Hourcade, Jean Michel Permingeat  
Emmanuelle Lajus Tizon pour Kim Reuflet  
Sophie Boutier pour Patrick Veron et Laurence Bellon  
Muriel Eglin pour Alice Grunenwald

Présents:

Sophie Boutier, Daniel Pical, Hervé Hamon, Muriel Eglin, Thierry Baranger, Genevieve Lefebvre,  
Nissaf, Marie José Marrand Michon, Pascale Bruston, Sandrine Chabaneix, Emmanuelle Lajus  
Tison, Nelly Bonnafous, Martine de Maximy

---

Rapport bilan 2020 =

L'année écoulée a été marquée par la crise sanitaire mais l'association a été active , en dépit de l'annulation du colloque en 2020.

L'AFMJF s'est impliquée dans les réformes en cours.

- Le CJPM, par des interventions auprès de l'Assemblée nationale et le Sénat et la communication d'écrits sur le sujet.
- La gestion crise sanitaire : L'AFMJF est restée en relation avec le secrétariat à la protection de l'enfance pour faire le lien entre les juridictions et l'état (surtout durant le 1er confinement, mais aussi pour dresser le bilan des confinements et de la mise en place du distanciel ,qui a du sens dans certaines circonstances/ gain de temps, mais ne saurait se substituer systématiquement au présentiel.
- Les MNA ( Inspection Igas), pour rappeler qu'il est important que la question soit traitée de façon globale ( civil et pénal).-
- La protection de l'enfance: L'AFMJF a participé au groupe de travail sur le référentiel de la HAS s'agissant des enfants en danger , à la mission sur la neutralité dans les services judiciaires et la PJJ, au groupe de travail sur référentiel de la charge de travail dans les juridictions en place depuis 2019, étant rappelé à ce titre que la question de la charge de travail des juges des enfants sera examinée en dernier, ne serait-ce que pour pouvoir mesurer l'impact du CJPM , et que la charge de travail des juges des enfants est repérée comme étant la plus lourde en l'état.
- Participation au Copil sur les états généraux du placement organisé par la PJJ qui remet à plat la question du placement au pénal sous tous ses aspects.
- Participation au groupe de travail des magistrats coordonnateurs.

- Participation au Forum français pour la sécurité urbaine (une réunion en distanciel sur les MNA en 2020).
- Participation au Comité stratégique de pilotage sur les violences faites aux enfants.

Au niveau international, l'AFMJF est présente au Comité de Lanzarote et au Comité pour les droits de l'enfant, un projet sur le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des séparations parentales, étant en cours d'élaboration.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### Rapport financier 2020 :

La trésorerie de l'association est saine.

36 cotisations en 2020 (69 en 2019), la crise sanitaire et l'annulation du colloque expliquant cette situation. Cette année le colloque se déroulera en présentiel les 8 et décembre 2021 à l'ENM sur le thème des enjeux en protection de l'enfance des séparations parentales.

Les dépenses ont été moindres pour les mêmes raisons (abonnement Zoom, quelques déplacements, la cotisation internationale 1500 euros, honoraires de l'expert comptable... etc).

Outre une prise en vidéo du colloque, sont envisagées une retranscription et une publication des interventions et débats, qui pourraient se faire par l'intermédiaire d'un étudiant en sciences de l'éducation ou autres (l'Université de Lille sur l'audition de l'enfant est spécialisée sur ces sujets).

Il est important également de veiller à la mise à jour du site de l'association, notamment en y incluant toutes les nouveautés qui sont mises en ligne.

Un renouvellement automatique des adhésions via une autorisation de prélèvement est également envisagé et pourrait se mettre en place en vue du prochain colloque, mais aussi en étant au plus près des juges aux affaires familiales, des auditeurs de justice et des assesseurs.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité, la cotisation étant maintenue à 50 euros et rappel étant fait qu'elle doit être réglée prioritairement sur le site de l'AFMJF via Helloasso.

#### Election du comité directeur:

Rappel est fait des statuts et de la composition du CD actuel.

Le nouveau comité directeur se compose comme suit:

(Légende : MA membre actif – AP ancien président- PE personnalité extérieur)

Nom	Prénom	Qualité	Fonction	Adresse électronique
ATTIAS	DOMINIQUE	AVOCATE PE		dominique.attias@wanadoo.fr
BARANGER	THIERRY	AP		thierry.baranger@justice.fr
BIDART	ROBERT	AP		robert.bidart@justice.fr
BONNAFOUS	NELLY	PE		nellyjadebonnafous@gmail.com
BOUTTIER-VERON	SOPHIE	MA VPE MARSEILLE		sophie.bouttier@justice.fr

BRUSTON	PASCALE	MA 1ER VPE PARIS		pascale.bruston@justice.fr
CHABANEIX	SANDRINE	MA VPE PARIS	Secrétaire générale	sandrine.chabaneix@justice.fr
DELCAMBRE	GISELE	MA VPE LILLE	Président e	<a href="mailto:gisele.delcambre@justice.fr">gisele.delcambre@justice.fr</a> gisele.delcambre@gmail.com
DE MAXIMY	MARTINE	MA JE RETRAITEE		martinedemaximy@gmail.com
EGLIN	MURIEL	MA 1ER VPE BOBIGNY	Vice- président e	muriel.eglin@justice.fr
GEBLER	LAURENT	President de chambre CA Paris		<a href="mailto:laurent.gebler@justice.fr">laurent.gebler@justice.fr</a> laurent.gebler@gmail.com
GHENANIA	NISSAF MA ASSESEURE TPE			Nissaf.94@hotmail.fr
GRUNENWA LD	ALICE	MA VPE St Etienne		alice.grunenwald@justice.fr
GUILLO NNE T	ROMAIN	MA ANCIEN ASSESEUR	Trésorier	<a href="mailto:Romain.guillonnet@gmail.com">Romain.guillonnet@gmail.com</a> romain.guillonnet@dgccrf.finances
HAMON	HERVE	AP		hervé.j.hamon@gmail.com
HOURCADE	MARIE- PIERRE	MA PDTE CHAMBRE CA PARIS		marie-pierre.hourcade@justice.fr
LAJUS- TIZON	EMMANNUE LLE	MA COORDINAT RICE FORMATION ENM		emmanuelle.lajus-thizon@justice.fr
LEFEBVRE	GENEVIEVE	MA RETRAITEE		glefebvrec@gmail.com
MARAND- MICHON	MARIE JOSEE	MA JE RETRAITEE	Trésorière adjointe	gilbertlepallec@orange.fr
PERMINGEA T	JEAN MICHEL	MA JE/JAF RETRAITE		jm-permingeat@orange.fr
PICAL	DANIEL	MA JE RETRAITE		daniel.pical@orange.fr
RINALDIS	CHRISTINA	MA VP CRETEIL ANCIEN JE/JAF		christina.rinaldis@justice.fr
SULTAN	CATHERINE	AP		catherine.sultan@justice.fr

**Prochain comité directeur le 16 octobre de 10h à 12h30 en distanciel.**

Paris le 11 septembre 2021

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE GENERAL